

2008

LIGUE DU LANGUEDOC ROUSSILLON
MOTO CROSS
DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer a votre Délégué 15 jours avant l'épreuve



NUMERO DE COURSE

DROITS D'ENGAGEMENT
REGLES

OUI

NON

EPREUVE DE DATE/..../..

PILOTE

Nom et prénom Né le/..../..

Adresse :

Code Postal Ville

Tél. Portable :

Licence : CODE : N° Club **M.C** .. **Cylindrée** : (à précisé)

Permis de conduire : ... N° Date d'obtention/..../..

CASM N°: Date d'obtention/..../.. **TEAM** :

MOTOCYCLE.

MARQUE.

.....

Cylindrée : (à précisé)

COCHEZ CI-DESSOUS VOTRE CATEGORIE

LIGUE 85 cc Délégué : Michel PAGES
RN 9 – 34800 NEBIAN - Tél. et fax : 04 67 96 02 77 – port. : 06 16 90 32 07

LIGUE 1 (125/250 4t, 250 2t à 650) Délégué : Michel PAGES

LIGUE 2 (125/250 4t, 250 2t à 650) Délégué : Yves CAUQUIL

PROMOTION CLASSE A (14 à 25 ans) Déléguée : Mme Martine SERVANT
7 Bd de la République 34110 Frontignan tél et fax :04.67.48.17.46 . port :06.87.31.35.67

PROMOTION CLASSE B (26 ans à +) Déléguée: Mme Martine SERVANT

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE A VOTRE ADRESSE ET UN CHEQUE A L'ORDRE DU CLUB ORGANISATEUR DE 25£ (22 € + 3 £ transpondeurs) pour les motos : 10 € supplémentaires pour engagement hors délai

Je, soussigné m'engage a respecter le règlement du championnat de Ligue de moto cross, le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme.

Fait le :

Signature :

Signature des parents pour les mineurs

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT (à remplir par le pilote)

Attention tout bulletin non entièrement rempli (même la confirmation) ou incomplet et sans l'enveloppe timbrée et le règlement ne pourra être pris en considération et retourné au pilote.

Nous accusons réception de votre demande d'engagement.

Signature et cachet du Délégué

Nom et prénom du pilote :

Nous vous attribuons le N°: ... en classe :...Droit réglé : OUI.....NON

Ci-joints les horaires de la manifestation du :

Si la grille n'est pas complète, les pilotes engagés hors délais (+10€) se placeront derrière la grille en derniers.

PROMOTION : ne pas oublier la date de naissance pour : CLASSE A ou CLASSE B

TRES IMPORTANT : pour la classement nous précisé la cylindrée dans les championnats L1 et L2 (sauf 85cc) en cas de changement de cylindrée voir article 8 du règlement de la commission .

TRANSPONDEURS : devront être ramener au plus tard 30m/m après la fin de la dernière manche